

Just-Gustave QUIROT, comte de POLIGNY, planteur

Just-Gustave QUIROT, comte de POLIGNY

Né à Dijon, le 14 avril 1867.

Fils de Nicolas René Quirot (1836-1903), propriétaire, chevalier de la Légion d'honneur comme capitaine au 10^e régiment provisoire de la garde nationale mobile (1871), et de Marie Françoise Valentine de Beuverand.

Marié à Paris VIII^e, le 25 juin 1898, avec Marie Angéline Riout de Lodièrre. Dont Serge (1903).

Divorcé, remarié à Paris XVI^e, le 25 juillet 1911, avec Marie Léonie Louise Polliart, divorcée du baron Pichon. Divorcés le 26 déc. 1921.

Lieutenant au 16^e dragons.

Démissionne de l'armée le 1^{er} avril 1899.

Membre du cercle de la rue Royale (1899), du cercle des Capucines (1905), de la Société d'encouragement à l'aviation (1909).

Mobilisé en 1914.

Cité à l'ordre de la brigade (24 déc. 1915).

Croix de guerre.

Chevalier de la Légion d'honneur du 12 janvier 1916 : capitaine de réserve commandant une compagnie de mitrailleuses au 318^e R.I.

Cité à l'ordre de l'armée (*JORF*, 26 mai 1919).

Victime des emprunts russes (voir nécro ci-dessous : *L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} avril 1938).

Établi à Saïgon (1923).

Planteur de poivre à Honchong, près de Hatien.

Arbitre du duel entre les dentistes Leslie Léon-Émile Dion (janvier 1924).

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Duel_dentistes_Saigon.pdf

Membre du Cercle sportif saïgonnais (février-mai 1924) :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cercle_sportif_saigonais.pdf

Assistant sur la plantation Sipièrre de Tan-Phong :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Tan-Phong.pdf

Bénéficiaire d'une concession de 52 ha au titre d'ancien combattant (1929) :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Plantations_anc_combattants.pdf

Gérant de la Société indochinoise d'agriculture : riziculture à Chipou (Soairieng, Cambodge) :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Indochinoise_d_Agriculture.pdf

Directeur de la plantation Ardin à Long-Chieu [1933] :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Ardin_Plantation_Hippolyte.pdf

Directeur de la Société des Caoutchoucs de Chamcar-Loeu [1936] :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Chamcar-Loeu.pdf

Professeur d'équitation au Polo-Club et contrôleur des montes à la Société des courses.

Décédé à Saïgon, 27 mars 1938.

EN MÉTROPOLE (1898-1923)

MARIAGES

(*Le Figaro*, 28 juin 1898)

C'est hier qu'on a béni, à la Madeleine, le mariage du comte Just de Poligny, lieutenant au 16^e dragons, fils du comte et de la comtesse de Poligny, née de Beuverand, avec M^{lle} Odette de Lodièrre, fille du comte et de la comtesse de Lodièrre, née de Toulza. Les témoins du marié étaient : le comte de Thomassin et le général comte des Garets ; ceux de la mariée : le comte de Toulza et le comte d'Auberjon, ses oncles.

DANS LES CERCLES

(*Le Gaulois*, 28 février 1899)

Le comte Just de Poligny, lieutenant de dragons, et M. Albert Oberkamp ont été reçus hier membres du cercle de la rue Royale, à titre permanent.

Carnet mondain

Le Monde et la Ville

(*Gil Blas*, 30 mai 1899)

Le bal donné hier chez M^{me} la comtesse Just de Poligny s'est prolongé jusqu'à deux heures du matin après un cotillon des plus brillants, conduit par la charmante maîtresse de maison et le comte de Toulza.

Parmi les invités : comtesse de Lodièrre, toilette satin noir dentelles blanches, perles fines en nœuds ; comtesse de Poligny, douairière, robe satin gris superbe, tablier de points d'Alençon, collier de diamants ; vicomtesse de Janzé, robe rouge ; comtesse de Fodoas, robe bouton d'or ; baronne d'André, robe satin broché mauve et blanc ; vicomtesse de la Jonquière, robe soie vieux rose recouverte de tulle noir, brodé de roses d'argent rubis et beaux diamants ; comtesse de Chazelles, soie blanche brochée et velours noir ; baronne de Sambucy, robe dentelle et mauve, collier de perles et diamants ; princesse Vogardy, comtesse de Murât, comtesse de Faucompré, baronne de Beaurepaire, vicomtesse de Gourcuff, etc., etc. Un essaim de jeunes filles et de jeunes gens.

LE MONDE ET LA VILLE

(*Le Figaro*, 8 juin 1900)

Cercles

Lundi dernier, charmante fête sportive d'automobile, donnée par le « Rallye-Auto », pour courir un rallye-papier entre Saint-Germain et les Mureaux. Un excellent déjeuner réunissait au pavillon de Gramont, à Saint-Germain, les membres du Cercle et leurs invités. Reconnu :

Marquis de Rochechouart, M. et M^{me} H. Legru, marquis et marquise de Vénevelles, prince de Croy, comte d'Aubigny, M. et M^{me} Duchon-Doris, M. Lefèvre, M. et M^{me} Vulliet, M. et M^{me} R. Ledard et M^{lle} S. Ledard, M. du Boulongne, comte H. d'Andigné, comte et comtesse Just de Poligny, M. Brault, M. Ch.. d'Estainville, comte et comtesse de Saint-Genys et M^{lle} de Saint-Genys, M. A. d'Héricourt, M. A. Charpentier, M^{me} de Braga, baron et baronne A. Rogniat, M. et M^{me} Maës, vicomte de Toulza, M. Eugène de Moura, M. N. de Moura, comte de Montalembert, etc.

Le « Rallye-Auto » se propose d'offrir à ses membres une série d'excursions qui offriront le plus grand intérêt.

LE MONDE ET LA VILLE
(*Le Figaro*, 2 avril 1901)

Brillante matinée, avant-hier, chez le comte et la comtesse Just de Poligny, dans leur hôtel du boulevard Flandrin.

Très acclamée, la maîtresse de maison, qui a chanté avec une merveilleuse voix et un grand tempérament artistique l'*Invocation*, de Guy d'Hardelot, et le *Crucifix*, de Fauré, avec M. Boucrel. Son beau triomphe a été partagé par les autres interprètes du programme : M^{lle} de Buch, dans l'air-de *Samson et Dalila* ; M^{lle} Maguéra, dans ses *Danses romaines* et la *Pantomime du Lys* ; M^{lle} Pauline Linder, la harpiste distinguée, dans les compositions de son maître Hasselmans ; M^{lle} Daria, dans des poèmes de Beaudelaire et de Theuriot ; MM. Boucrel et Bellen.

On a fini par *Doctoresse et Couturier*, la charmante comédie de Berr de Turique enlevée brillamment par M^{lle} d'Almont et M. Jacques Bellet.

Dans l'élégante assistance, on remarquait M^{me} Rosine Laborde, venue pour assister au début de son élève, la charmante comtesse Just de Poligny.

LE MONDE ET LA VILLE
Renseignements mondains
(*Le Figaro*, 11 mai 1901)

— Le comte et la comtesse Just de Poligny ont quitté Paris, la semaine dernière, pour faire un voyage en Belgique, dans les Pays-Pays et en Allemagne.

LA FETE DE L'AMBASSADE D'ANGLETERRE
(*Le Figaro*, 15 juin 1902)

3.000 personnes dont Just de Poligny

CARNET MONDAIN
Nécrologie
(*L'Écho de Paris*, 16 février 1903)

Nous apprenons la mort de :

— de M. Nicolas René, comte Quirot de Poligny, chevalier de la Légion d'honneur, décédé, hier, en son hôtel, 17, rue Biron, à Dijon. Il avait épousé la fille de M. le marquis de Beuverand, et laisse deux fils, les comtes Jean et Just de Poligny.

CARNET MONDAIN
(*L'Écho de Paris*, 19 avril 1903)

— M^{me} la comtesse Just de Poligny est heureusement accouchée d'un garçon [Serge].

CARNET MONDAIN
(*L'Écho de Paris*, 25 avril 1904)

Nécrologie. — On-a célébré hier, à une heure, en l'église Saint-François-de-Sales, les obsèques de M. Jourdain d'Héricourt.

Une des couronnes avait été offerte par les mobiles et combattants de 1870-1871, à leur camarade.

Le deuil était conduit par MM. Paul Basche, l'abbé Emmanuel Martin de Gibergues et les autres cousins du défunt.

Au nombre des assistants, nous citerons : MM. le marquis de Rochechouart, le général Saget, le baron Marie d'Avigneau, le marquis de Montebello, le docteur Charles Trognon, Lescuyer d'Attainville, Édouard de Traz, Roger d'Avrecourt, Georges de Bouloche, l'abbé Garilhe, le comte et la comtesse Just de Poligny, le baron et la baronne de Gunzburg ; M^{me} la vicomtesse de La Guère, etc.

L'inhumation aura lieu aujourd'hui à Beauvais.

LE MONDE ET LA VILLE
(*La Liberté*, 11 février 1906)

À Paris :

Intimité musicale, avant-hier, chez la duchesse de Bellune.

Au programme : *Carillon*, *les Baisers*, *Gavotte* (Gaston Lemaire), interprétés par l'auteur ; airs de *Sigurd* et du *Cid*, remarquablement chantés par M^{me} Tylda, de l'Opéra ; poésies de Th. Botrel [Théodore Botrel], dites par Mlle de Faria ; *Aux Acacias* (Cottinet), dit par l'auteur.

Dans l'assistance : princesse de Faucigny, comte et comtesse Just de Poligny, comte et comtesse de Gerson, baronne de Putlimgen, M^{me} Lefèvre des Loges, général baron Rebillot, M^{me} Clarac-Duvivier, vicomtesse de Faria.

Le Monde
(*Gil Blas*, 5 avril 1906)

Paris. — Très intéressante soirée artistique avant-hier, chez M^{me} Lefèvre des Loges, qui avait, parmi ses invités i vicomtesse de Forgemol, comtesse Mathilde Ducos,

M^{me} Dussaud, comtesse Just de Poligny, vicomtesse de Trédern, comtesse de Gironde, etc.

UN DUEL
(*L'Intransigeant*, 28 mai 1906)

À la suite d'une altercation survenue, vendredi soir, à la salle Hoche, entre MM. le prince Rodolphe Kretzulesco et de Karaouloff, une rencontre au pistolet a eu lieu ce matin, à dix heures, au vélodrome Buffalo.

Après avoir essuyé le feu de son adversaire, le prince Kretzulesco a tiré en l'air.

Les témoins du prince Kretzulesco étaient MM. Lucien Millevoye et le colonel Constantinovitch. Ceux de M. de Karaouloff étaient MM. Nicolas de Vlassov et le comte Just de Poligny.

Les adversaires ne se sont pas réconciliés.

CARNET
(*L'Opinion nationale*, 28 juillet 1906)

Le comte et la comtesse Just de Poligny viennent de s'installer pour la saison dans leur villa de Trouville.

INCIDENT CLOS
(*Le Figaro*, 1^{er} octobre 1909)

Viennent d'être reçus membres de la Société d'encouragement à l'aviation : ...comte Just de Poligny

ÉCHOS
(*La Libre Parole*, 4 mai 1910)

Une rencontre a eu lieu, hier matin, au Parc des Princes, entre M. Ismaël de Lesseps, lieutenant au 4^e régiment de hussards, en garnison à Meaux, et M. Just de Poligny.

Le procès-verbal fixant les conditions du duel portait que les adversaires se battraient à l'épée. Mais après une première reprise les médecins ont constaté que M. Just de Poligny avait un épanchement sanguin au genou et ils se sont opposés à la continuation du combat.

Les adversaires se sont alors battus au pistolet et ont échangé six balles sans résultat.

Les témoins étaient, pour M. Just de Poligny, le comte de La Rochethulon et le marquis de Coulangeons ; pour M. de Lesseps, le baron de Brimont et le comte Danrémont.

Les docteurs Giassy et Drouart, ainsi que le chirurgien Dartigues assistaient les combattants.

Série de duels
(*La Libre Parole*, 24 mai 1910)

Trois duels eurent lieu hier matin au vélo drome du Parc-des-Princes.

MM. de Lesseps et de Poligny

Dans la première rencontre, qui fut des plus sérieuse: et qui eut lieu à huit heures quarante au pistolet de combat, à seize mètres, entre le comte Just de Poligny et le comte Ismael de Lesseps. ce dernier fut atteint par la deuxième balle de son adversaire., balle qui lui fit une éraflure à la cuisse droite, alors que la cuisse gauche émit perforée à la face interne à quelques centimètres du pli de l'aîne.

La balle du comte de Lesseps allait de ton côté s'écraser sur le canon du pistolet du coude de Poligny, rebondissait sur son avant-bras, puis une seconde fois sur son épaule, ne provoquant que des contusions sans gravité.

Ce duel avait été motivé par des incidents d'ordre privé qui avaient été réglés par un arbitrage du marquis A. de Dion et du comte d'Elva et d'un tiers arbitre le marquis de Chasseloup-Laubat pour départager les deux arbitres,. lequel avait conclu à injure grave et à rencontre.

Les témoins étaient : pour le comte de Poligny, le comte de Forceville et le marquis Villatte-Deville de Sardelys ; pour le comte de Lesseps. M. Caze de Caumont et le baron La Caze.

Les combattants étaient assistés : M. le comte de Poligny par les docteurs Gagé et Bernard Cunéo ; le comte de Lesseps par les docteurs Drouard et Dartigues.

C'est le troisième duel qui, depuis un mois et demi, met en présence MM. le comte de Poligny et de Lesseps. Deux autres rencontres ayant déjà eu lieu entre eux, l'une le 2 avril à l'épée et l'autre le 3 mai, successivement à l'épée et au pistolet.

Nous apprenons dans la soirée que l'état de M. de Lesseps, qui avait dû subir une opération, était des plus satisfaisants.

AVIS DE MARIAGES
(*Le Figaro*, 10 juillet 1911)

M. Gustave-Just Quirot de Poligny, rentier, fils de M. Quirot de Poligny, décédé, et de madame née de Beuverand, et M^{lle} Marie-Léonie-Louise Polliart

INCIDENT CLOS
(*Le Figaro*, 24 décembre 1911)

On nous prie d'insérer ce procès-verbal, qui termine un différend vieux de dix-huit mois :

À la suite d'un incident survenu en août 1910 entre MM. Georges de La Maillauderie et Pierre Custot, le marquis Deville de Sardelys et M. Rouzier-Dorcières furent constitués par les parties en tribunal arbitral, pour juger leur différend.

Par procès-verbal en date du 12 août 1910, ils carencèrent M. Pierre Custot.

À la date du 24 octobre 1911, ce dernier demanda aux arbitres de réviser leur sentence, — ce qui lui fut refusé par une décision motivée en date du 26 octobre 1911.

M. Pierre Custot s'adressa alors à M. Georges Breittmayer qui, par un arbitrage paru dans la presse parisienne à la date du 25 novembre 1911, rapporta la sentence précédemment rendue.

Ce que voyant, MM. de Sardelys et Rouzier-Dorcières chargèrent respectivement les comtes de La Rochethulon et Just de Poligny, le comte Boppof de Casamassimi et le vicomte Fernand de Brinon, de demander à M. Georges Breittmayer une réparation par les armes.

Etc., etc., etc.

Les drames du divorce
(*La Libre Parole*, 29 juin 1912)

Il y a environ un an, la comtesse de Poligny, alors en instance de divorce, faisait la connaissance de M. Missonne, sportman bien connu, et lui vouait une amitié profonde. Mais la comtesse se repentit vite d'avoir consenti à cette liaison et reprit la vie commune avec son mari. M. Missonne eut le tort d'insister et de poursuivre M^{me} de Poligny de ses poursuites. Ce qui devait arriver arriva. M. de Poligny trouva chez lui M. Missonne et, s'armant d'un fusil, tira sur lui sans l'atteindre. Le Parquet fut saisi de l'affaire, mais tout porte à croire que M. de Poligny sera l'objet d'un non-lieu.

Un drame mondain
(*La Libre Parole*, 30 juin 1912)

Nous avons parlé hier, on quelques mots, du drame qui s'est déroulé dernièrement chez le comte Just de Poligny. Il résulte des renseignements plus complets reçus par la police que si M. Missonne n'a pas été atteint par le coup de fusil de M. de Poligny. C'est que celui-ci avait tiré en l'air pour effrayer le sportsman. M. Missonne, paraît-il, s'était introduit au domicile du comte pour y faire une scène bruyante et malencontreuse et, après s'être répandu en menaces contre le comte et la comtesse, voulait tout casser dans la maison. Ainsi que nous le disions hier, cette affaire n'aura probablement pas de suites judiciaires.

PARIS
Le duel André Gaucher-Boissevain
(*Le Temps*, 27 mars 1914)

À la suite d'un incident d'ordre privé, une rencontre à l'épée a eu lieu aujourd'hui, à onze heures du matin, entre M. André Gaucher, rédacteur à l'*Action française*, et M. Daniel Boissevain, riche Hollandais habitant Paris depuis longtemps.

Les témoins de M. André Gaucher étaient le lieutenant de cuirassiers Alfred Touny et le comte Just de Poligny ; ceux de M. Boissevain, le comte de Limburg-btirum et le marquis de Puivert.

M. André Gaucher, dont on connaît la réputation d'escrimeur, se présente sur le terrain en maillot de soie noire. Dès l'engagement des épées, on sent qu'il va étudier pendant les deux premières minutes le jeu de son adversaire. Celui-ci, qui adopte la garde du bras tendu, la pointe basse, ne rompt pas un pouce. M. Gaucher — qui tire habituellement au corps dans ses duels — va simplement, à la deuxième reprise, chercher les « avancés ». Il procède par de vigoureux battements qui ébranlent le bras de son adversaire et ne cherche pas à pousser à fond. À la troisième reprise,

M. Boissevain fléchit et M. Gaucher par un redoublement d'attaques, le touche par un coup très net, à l'avant-bras.

Le combat est arrêté et les adversaires se réconcilient.

TRIBUNAUX

Au cercle des Capucines
(*Le Temps*, 3 mai 1914)

Le comte Gustave-Juste Quirot de Poligny, ancien officier de cavalerie, était depuis sept ans membre du cercle des Capucines quand, le 5 juin 1912, il fut rayé de la liste des membres de ce cercle. N'acceptant pas cette mesure, il plaida et, devant la 6^e chambre supplémentaire où vint son procès, il demanda sa réintégration comme membre du cercle et 10,000 francs à titre de dommages-intérêts.

... Attendu, disait-il dans son assignation, que sur son instance à obtenir des explications, il lui a été répondu que cette décision, ne saurait toucher en rien à sa parfaite honorabilité, à laquelle le comité déclarait qu'il se plaisait à rendre hommage ;

Attendu que cette dérision cause au demandeur un préjudice moral et matériel en le disqualifiant, au point de vue mondain, et en le privant des divers avantages profitant au membres du cercle, ainsi que de sa part dans l'actif du cercle des Capucines qui, lors de sa dissolution ou de sa liquidation, doit être réparti entre les divers membres du cercle...

Le tribunal vient de donner gain de cause au comte de Poligny en ce qui concerne sa réintégration par un jugement dont voici les passages caractéristiques.

...Attendu, dit-il, que l'exclusion prononcée par application de l'article 14 des statuts l'aurait été en raison de l'attitude de de Poligny. dans le cercle, attitude qui, malgré des avis amicaux réitérés, avait motivé plusieurs plaintes...; qu'après une nouvelle séance du comité, où de Poligny fut entendu, la décision fut maintenue, motivée par son caractère, ses vivacités, son attitude provocante et fâcheuse, sans qu'elle puisse toucher en rien à sa parfaite honorabilité ;

Attendu qu'il n'est pas contesté que la dérision du 5 juin a été prise sans que le demandeur ait eu connaissance des plaintes auxquelles se réfère la décision... ; que le comité d'un cercle ne doit assurément pas prononcer l'exclusion d'un de ses membres sans lui avoir fait connaître les faits précis qui lui sont reprochés ;

Attendu que si, postérieurement, de Poligny a été entendu par le comité, le vice primitif n'a pas été réparé...; qu'ainsi il apparaît bien que la radiation du demandeur a été prononcée dans des conditions irrégulières et qu'il y.a eu là un abus qui légitime le recours à la justice...

Par ces motifs, déclare nulle et de nul effet la décision prise le 5 juin 1912 par le comité du cercle des Capucines et maintenue par la décision du 12 juin ; dit en conséquence que le demandeur n'a jamais cessé de faire partie du cercle, dit n'y avoir lieu, par suite, d'ordonner sa réintégration ni de lui allouer d'indemnité éventuelle ; condamne les défendeurs ès qualités aux dépens.

Citation à l'ordre de la brigade n° 205, du 24 déc. 1915. « A fait preuve d'une activité et d'un dévouement absolus dans la mission qui lui était dévolue. Le 1^{er} novembre, sérieusement blessé dans les tranchées de première ligne par

l'éclatement d'un *muen* allemand de fort calibre au cours d'une reconnaissance effectuée par lui pour reconnaître l'emplacement des mitrailleuses ennemies, a demandé à ne pas être remplacé et à conserver son commandement. Très souffrant encore aujourd'hui des blessures qu'il a reçues. »

LÉGION D'HONNEUR
Ministère de la guerre
(*Journal officiel de la République française*, 14 jan. 1916)

Cavalerie
Chevalier

Quirot de Poligny (Just-Gustave), capitaine de réserve commandant une compagnie de mitrailleuses au 318^e rég. d'infanterie : officier plein d'allant qui n'a pas hésité, à quarante-sept ans, à demander le commandement d'une compagnie de mitrailleuses et se dépense avec le plus grand zèle pour l'organisation de son service aux tranchées. Donne à ses camarades et à ses subordonnés l'exemple de l'énergie et de l'activité. (Croix de guerre.)

Le 18 fév. 1917. En passant les obstacles, s'est heurté violemment le genou droit contre la lice. Atteint de contusion au genou droit.

(*Le Petit Bleu*, 2 mai 1917)

NICE — Sont arrivés : ... la comtesse Just de Poligny,

Remerciements.
(*Le Figaro*, 4 janvier 1918)

La comtesse de Poligny, née de Beuverand, vient de mourir au château de Chardenoux (Saône-et-Loire). Elle était la mère du comte de Poligny, adjudant d'état-major à la 3^e armée, et du comte Just de Poligny, capitaine aviateur observateur.

Ministère de la guerre
(*Journal officiel de la République française*, 19 janvier 1919)

capitaine de réserviste nommé chef d'escadrons

Ministère de la guerre
Citation à l'ordre de l'armée
(*Journal officiel de la République française*, 26 mai 1919)

QUIROT DE POLIGNY (Just-Gustave), capitaine de l'escadrille 69 : observateur au coup d'œil sûr et prompt ; volontaire, malgré son âge, pour rester aux armées où son entrain, son courage et son endurance font l'admiration de tous. A exécuté de nombreuses reconnaissances à très longue distance au cours desquelles il livra plusieurs combats et rapporta toujours ample moisson de renseignements les plus précieux. Deux fois blessé. Deux fois cité.

Au sujet de la souscription
pour l'extension des études pastorales
LA COUR CRIMINELLE
(*L'Écho annamite*, 20 juillet 1922)

Le gouverneur de la Cochinchine vient de recevoir du directeur-trésorier de l'Association pour l'extension des études pastorales la lettre ci-après :

Paris, le 12 mai 1922.

Monsieur le gouverneur de la Cochinchine, Saïgon.

Monsieur le gouverneur,

Nous vous accusons réception de votre lettre du 31 mars dernier, dans laquelle vous nous avisez du transfert en France, des sommes recueillies en Cochinchine pour l'Association pour l'extension des études pastorales.

Nous vous remercions bien vivement de l'intérêt que vous avez pris à notre œuvre et nous vous prions de croire, Monsieur le gouverneur, à toute notre gratitude.

Nous exprimons également notre reconnaissance aux personnes, composant le Comité local de Saïgon, qui se sont dévouées auprès de vous à la propagation de notre cause et aux généreux donateurs qui ont si bien répondu à votre appel.

Dès que notre Comité technique aura attribué la bourse dont votre Comité local a bien voulu demander l'affectation, nous vous ferons connaître le nom et le *curriculum vitæ* du bénéficiaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le gouverneur, l'assurance de notre haute considération.

Le directeur-trésorier,
Signé : M. de POLIGNY.

EN COCHINCHINE (1923-1938)

(Journal officiel de la République française, 30 déc. 1923)

Chef d'escadron en résidence à Saïgon, mis à la disposition des troupes de l'Indochine.

L'EXPOSITION CANINE *(Saïgon Sportif, 10 novembre 1933)*

Dans le cadre élégant du nouvel hippodrome, la 2^e exposition canine s'est déroulée dimanche matin.

.....
Trois jurys fonctionnaient, le premier pour les chiens de chasse, composé de MM. de Poligny, Caffort et Guibert ; le second, pour les chiens bergers, comprenant MM. des Horts et Van Laër ; le troisième pour les chiens de luxe, composé de MM. Ardin et David.

Cochinchine

SAIGON
(L'Avenir du Tonkin, 31 mars 1938)

Mort du comte de Poligny

Nous apprenons avec regret le décès, survenu hier matin, dimanche 27 mars, à l'hôpital Grall, de Just-Gustave Quirot, comte de Poligny, âgé de 71 ans.

Le défunt a été enlevé à l'affection des siens à la suite d'une courte maladie, après avoir reçu les derniers sacrements de l'Église.

Ses obsèques ont lieu ce matin, au moment même où nous mettons sous presse.

L'absoute est donnée à la chapelle de l'hôpital Grall, en présence d'une foule de parents et d'amis.

À tous ceux que ce deuil afflige, l'« Impartial » présente ses condoléances attristées.

Cochinchine

SAIGON
(L'Avenir du Tonkin, 1^{er} avril 1938)

Les obsèques de M. de Poligny

Les obsèques de M. le comte de Poligny, dont nous avons annoncé hier la disparition à la suite d'une courte maladie, ont eu lieu en présence d'une nombreuse assistance.

MM. Roumy, Thomachot, M^e Cavillon et M. Jansen tenaient les cordons du poêle.

L'absoute fut donnée dans la chapelle de l'hôpital.

Au cimetière, M. Cl. Bourrin, au nom des Anciens combattants, prononça l'émouvante allocution suivante :

« Au moment où la fête de nuit battait son plein à Phutho samedi dernier, les amis de M. de Poligny apprenaient qu'il avait dû se faire hospitaliser dans la journée et que les médecins considéraient son état de santé comme très alarmant.

Ainsi donc, au lieu de participer à cette sorte d'apothéose qu'a été la magnifique réunion nocturne de la Société des courses, notre ami Just-Gustave de Poligny se préparait à mourir.

Au lieu de conduire une dernière fois, à 71 ans, les coursiers concurrents à la ligne de départ, avec cette aisance souveraine qui caractérise le cavalier-né, de Poligny recevait la visite du prêtre et mettait ses affaires en ordre pour paraître devant Dieu.

Ayant perdu une grosse fortune qui fut presque totalement engloutie avec les emprunts russes, de Poligny était venu à la Colonie en 1923 pour commencer une vie nouvelle.

Après avoir connu tous les agréments, toutes les joies de la vie parisienne privilégiés et fait triompher notamment les couleurs de son écurie de courses, le comte de Poligny débarque à Saïgon pour y mener la rude existence du colon. On le vit diriger des entreprises agricoles d'abord à Honchong, près de Hatien, région du poivre ; à Tan-phong, près de Xuânlôc, région du caoutchouc, puis à Svayrieng où, devenu riziculteur, il vécut plusieurs années l'existence des fermiers américains.

Malheureusement, les entreprises où il dépensa si généreusement son labour ou furent frappées par la crise ou n'étaient pas viables. Et puis, l'âge était venu. Les quelques économies que ce vaillant avait pu réaliser en vivant simplement disparurent en même temps qu'une banque locale en état de cessation de paiement. Finalement, de Poligny, revenant à son point de départ, devint professeur d'équitation au Polo Club et, accessoirement, contrôleur des montes à la Société des courses.

Cet amour du cheval eût suffi à rendre le défunt sympathique. On affecte de railler, dans certains milieux, les Français qui ont des titres. Les titres ne sont pas tout. La particule ne donne pas d'esprit à ceux qui en sont dépourvus. Mais quand on appartient à un certain monde, on vit avec les habitudes et les préjugés de ce monde. Est-ce habitude ou préjugé de vouloir n'être que soldat ou ouvrier ?... Il semble bien que, si préjugé il y a, c'est un préjugé honorable, défendable tout autant que les préjugés nourris par les bourgeois, les commerçants, les fonctionnaires et les ouvriers, tant il est vrai que toutes les catégories sociales ont leurs préjugés.

De Poligny, donc, ne voulant pas mentir à ses origines, ne pouvait être que soldat ou ouvrier, il fut magnifiquement l'un et l'autre. Comme l'un et comme l'autre, il aima le cheval ; avec une pipe, un fusil, de beaux chiens et un bon cheval, de Poligny vivait heureux, sans le regret du luxe d'autrefois, sans le désir de goûter encore l'existence brillante qu'il avait connue.

Oui, cette simplicité spartiate était le lot de celui qui va trouver dans cet enclos le repos définitif. Simplicité avec le souci constant de la dignité et de l'honneur. Jamais de Poligny n'eût consenti pour vivre mieux à abdiquer de son honneur et de sa dignité, ne fut-ce qu'une parcelle.

Ceux qui le connaissent bien, et il y a parmi nous un ancien officier de cavalerie, M. Sipièrre, qui fut son camarade de promotion en 1891, ceux qui le connaissaient bien avaient pour son caractère l'admiration la plus profonde.

Il est des choses que l'on ne peut dire auprès d'un cercueil, s'agissant d'un homme qui savait garder secrètes ses peines intimes. Il suffira d'affirmer que, sous le rapport du désintéressement, de la noblesse, des sentiments et de la fermeté du caractère, de Poligny était sans reproche.

Il me reste à parler du soldat. Vice-président des Anciens Combattants, j'aurais dû même ne parler que du soldat si quelque autre orateur s'était présenté pour parler de l'homme et du citoyen.

Et, précisément, c'est sur le soldat que je suis le moins bien renseigné, la modestie de celui que nous pleurons a fait que son dossier de l'Amicale ne contient rien qui rappelle ses états de services et ses faits d'armes.

Ce qu'on sait cependant de source sûre, c'est que, pour ne pas manquer à ses convictions, Poligny, officier de cavalerie au moment des inventaires d'églises et des expulsions de religieux donna sa démission de l'armée, crève-cœur atrocement douloureux pour un bon Français qui n'avait rêvé que de servir ¹.

Quand survint la grande tourmente, de Poligny, mobilisé comme volontaire le 1^{er} août 1914, passa du 29^e au 7^e dragons, mais, dès le 15 octobre, il fut versé sur sa demande dans l'infanterie ; il servit au 28^e, puis au 232^e régiment, fut blessé et évacué ; en novembre 1918, il passa dans l'aviation en qualité d'observateur, est blessé de nouveau et fait chevalier de la Légion d'honneur avec trois citations.

Il faudrait avoir le texte de ces citations.

Tout ce qu'on sait, c'est que l'une d'elle le montre chargé de combattre les avions allemands qui venaient tous les jours à la même heure lâcher quelques bombes au-dessus de Paris. Se rendant compte que son appareil n'a ni la puissance offensive ni la vitesse des machines ennemies, de Poligny prend de la hauteur avant l'heure habituelle et, quand le premier agresseur s'approche, il se laisse tomber sur lui comme un oiseau de proie, au risque de périr avec sa victime. Par une chance miraculeuse, il ne périt pas, mais les Allemands, impressionnés par tant de magnifique audace, renoncent à leur meurtrière visite quotidienne.

Pour conclure, je vais lire la lettre du colonel Sée, bon juge en matière de sacrifice et de dévouement que, malgré son état de santé précaire, vous avez peut-être vu à la chapelle tout l'heure au prix d'un héroïque effort, mais qui n'a pu venir s'incliner sur cette tombe glorieuse.

« Mon cher ami,

Vous allez à ma place représenter les Anciens Combattants à l'enterrement de mon affectionné camarade de Poligny.

Comme président de la société des membres de la Légion d'honneur, je vous prie également de me représenter.

À mon grand chagrin de la mort subite d'un ami de quarante ans, se joint la douleur de ne pouvoir l'accompagner jusqu'au bout.

Nous avons été tous deux vers 1900 de fervents escrimeurs; en salle comme sur le terrain, de Poligny était réputé pour son énergie, sa bravoure et sa parfaite courtoisie.

Il a vécu en Cochinchine la dure vie du colon, ne se laissant jamais décourager par la mauvaise chance, et gardant dans les divers postes parfois si modestes qu'il dut accepter une dignité totale.

Je ne parle pas de son beau passé de guerre que vous évoquerez, mais je tiens à dire que je le considérais comme le modèle du galant homme, du bon camarade, soucieux avant tout des règles de l'honneur.

Il est parti si vite que ses amis n'ont pas pu lui dire adieu ; ils ne l'oublient jamais.

*
* *
*

Qu'il repose en paix !

¹ La démission de Poligny remontant au 1^{er} avril 1899, elle n'a aucun rapport avec la Séparation et les inventaires de 1905.

Comte Just-Gustave de Poligny, loyal et vaillant soldat, honnête citoyen, noble et grand caractère.

Au nom de tous ceux qui vous ont connu et aimé, au nom de vos frères d'armes les Anciens Combattants, je vous adresse un dernier salut affectueux.

Reposez en paix ! »

Sports d'autrefois

L'équitation

par A. B[reton]

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 14 juin 1942)

À un moment assez près de nous, signalons encore qu'à Saïgon, le Polo-Club tenta, avec le concours d'anciens cavaliers, et particulièrement du comte de Poligny, ancien officier de cavalerie parfaitement versé dans l'art de l'équitation, de constituer une section d'équitation qui eut, un court temps, une vogue certaine, mais là encore, le décès du comte de Poligny ² et les hostilités qui absorbèrent nos cavaliers mirent un terme à cette tentative prometteuse.

² Just de Poligny : né à Dijon (Côte d'Or), en 1868. Directeur de la plantation d'hévéas Hippolyte Ardin. Nécrologie dans *Le Nouvelliste d'Indochine*, 3 avril 1938.